

BIOR ANTI TENEBRIONS

CARACTERISTIQUES :

BIOR ANTI TENEBRIONS est une solution concentrée insecticide destinée à la lutte contre les nymphes de ténébrions et les mouches (mouches domestiques) au stade adulte dans les bâtiments d'élevage.

BIOR ANTI TENEBRIONS agit par ingestion et par contact dans les heures qui suivent son application (délai d'action entre 1 à 48 h) et pour une durée allant jusqu'à 90 jours dans les conditions normales d'utilisation. L'utilisation d'actifs de 2 familles différentes minimise les risques de résistance.

COMPOSITION :

Butoxyde pipéronyle(CAS 51-03-6)100 g/l, Acétamiprid (CAS 135410-20-7) 50 g/l, D-tétraméthrine (CAS 1166-46-7) 25 g/l Produit biocide insecticide – TP18 Formulation:EC (concentré émulsionnable)

HOMOLOGATION :

Nom homologué : LEXAN 50/25 EC

Numéro d'homologation : BTR0231

Détenteur de l'homologation : Kwizda France, 30 av de l'Amiral

Lemonnier - 78000 marly le Roi - Tél : 01.39.16.09.69

Usages homologués : traitement insecticide des logements, du matériel et du transport d'animaux domestiques.

Réserve à un usage professionnel

DOSES et INSTRUCTIONS :

200ml dans 5l d'eau pour 100m²

Le produit s'applique par pulvérisation en l'absence des animaux et hors de leur portée. Respecter un délai de 12 à 24h entre l'application du produit et la réintroduction des animaux.

Ténébrions :

Adultes : Pulvérisation sur une bande de 50cm tout autour du bâtiment au départ des volailles et recommencer juste avant la mise en chauffe . Larve : Sur une bande de 1m sous les lignes de mangeoires .

Poux : Application juste avant l'arrivée des poules sur des surfaces préalablement nettoyées.

Mouches : Privilégier les surfaces ou les mouches ont l'habitude de se poser , les zones claires et lumineuses .

Bior-Anti-Ténébrion est utilisable pour les matériels de transport .

Action du produit en quelques minutes .

Pour arrêter l'effet biocide du produit nettoyer les surfaces avec un détergent et de l'eau chaude .



Mentions de danger :

H318 : provoque de graves lésions des yeux .

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P280 : porter des gants de protection/des vêtements de protection des yeux/du visage.

P273 : éviter le rejet dans l'environnement.

P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise .

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 : Eliminer le contenu et son récipient dans les containers appropriés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Conditions de stockage : conserver entre 5°C et 35°C. Crain le gel.



DANGER

Bidon de 1Lit
N° lot et date de péremption
voir sur emballage
EMB 35347 B

Distribué par :
Laboratoire BIORVEN
ZI EST - 10 RUE HANS GEIGER
62000 ARRAS
TEL : 03.21.21.44.55

BIOR ANTI TENEBRIONS

CARACTERISTIQUES :

BIOR ANTI TENEBRIONS est une solution concentrée insecticide destinée à la lutte contre les nymphes de ténébrions et les mouches (mouches domestiques) au stade adulte dans les bâtiments d'élevage.

BIOR ANTI TENEBRIONS agit par ingestion et par contact dans les heures qui suivent son application (délai d'action entre 1 à 48 h) et pour une durée allant jusqu'à 90 jours dans les conditions normales d'utilisation. L'utilisation d'actifs de 2 familles différentes minimise les risques de résistance.

COMPOSITION :

Butoxyde pipéronyle(CAS 51-03-6)100 g/l, Acétamiprid (CAS 135410-20-7) 50 g/l, D-tétraméthrine (CAS 1166-46-7) 25 g/l Produit biocide insecticide – TP18 Formulation:EC (concentré émulsionnable)

DOSES et INSTRUCTIONS :

200ml dans 5l d'eau pour 100m²

Le produit s'applique par pulvérisation en l'absence des animaux et hors de leur portée. Respecter un délai de 12 à 24h entre l'application du produit et la réintroduction des animaux.

Ténébrions :

Adultes : Pulvérisation sur une bande de 50cm tout autour du bâtiment au départ des volailles et recommencer juste avant la mise en chauffe . Larve : Sur une bande de 1m sous les lignes de mangeoires .

Poux : Application juste avant l'arrivée des poules sur des surfaces préalablement nettoyées.

Mouches : Privilégier les surfaces ou les mouches ont l'habitude de se poser , les zones claires et lumineuses .

Bior-Anti-Ténébrion est utilisable pour les matériels de transport .

Action du produit en quelques minutes .

Pour arrêter l'effet biocide du produit nettoyer les surfaces avec un détergent et de l'eau chaude .

Mentions de danger :

H318 : provoque de graves lésions des yeux .

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P280 : porter des gants de protection/des vêtements de protection des yeux/du visage.

P273 : éviter le rejet dans l'environnement.

P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise .

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 : Eliminer le contenu et son récipient dans les containers appropriés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Conditions de stockage : conserver entre 5°C et 35°C. Crain le gel.



DANGER

Bidon de 1Lit
N° lot et date de péremption
voir sur emballage
EMB 35347 B

Distribué par :
Laboratoire BIORVEN
ZI EST - 10 RUE HANS GEIGER
62000 ARRAS
TEL : 03.21.21.44.55